

A Paris 31^r. Janu. 1665.

Monsieur;

Je vous rends grâces très-humblement des soins qu'il vous a plu vous donner à me faire tenir mon Paquet de Cannes dont j'auoy prié la liberté de vous faire importuner. C'est comme l'on dit, sur le vieux couplet de nostre amitié que j'ay esté ainsi, et vous m'obligerez toujours, moi-même de me remigner, que la méthode ne vous déplait pas, en me rendant, ou plus tost en me demandant la pareille aux occasions de Vostre service et de mon pouuoir.

J'ay tardé à m'acquitter de ce deueoir jusques à ce que j'eusse de quoy vous informer au vray de ce qui s'est passé au faict de l'ordre de S^r. Michel. Les pièces cy jointes donc, qui sont toutes neuues, vous en instruiront. Le Sr de S^r. Jarnac, me les a rendus, et en me faisant veoir comme le Roy a eu la bonté de m'en comprendre dans ce nombre des Centenaires, sans que jamais j'en aye parlé ou faict parler à personne, il m'a dit comme il n'auoir pu vous seruir comme il l'auoir desiré; de sorte que vous estes reduit à ce

qui est ordonné par le 12^e. Article de ce nouveau
statut, auquel il semble qu'on entend qu'il soit satisfait
punctuellement. Demander passé je me suis trouvé au
Chapitre avec les Confessors, assemblée aux Cordeliers; où
dans l'Eglise on. le marquis de Sourdis fut trois
Evêques nouveaux, pour remplir trois places vacantes.
Ce furent le marquis de Sivan, le Baron de Paléou et
un troisième, que j'ay oublié. Si en cette affaire icy,
ou aucune autre de votre intérêt je suis capable de
vous servir, disposer de moy sans réserve, car c'est ainsi
que je suis,

Monsieur,

Vostre humble et
affectionné serviteur
Guillaume de Quilès.

ia